

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 19

Artikel: Choses et autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de résister à ce fatal penchant, s'abrutissent, détruisent à la fois leur santé, leur intelligence, leur fortune, favorisent la paresse et font souffrir leurs familles.

Et bien, ceux-là doivent être considérés comme de vrais malades, que seul un remède énergique peut guérir : se contenter de recommander à un ivrogne de boire modérément serait se faire une étrange illusion sur le résultat. Il faut agir de façon à obtenir de lui l'abstinence complète pendant un certain temps, afin qu'apprenant par là à user de sa volonté et de sa force morale, il puisse rentrer de lui-même au rang des gens raisonnables et dignes du respect de leurs semblables.

Tel est le but louable que s'est imposé la Société suisse de tempérance, à laquelle, pour notre bien-être social et l'honneur du pays, nous devons prêter un concours dévoué.

Il ne s'agit donc point, nous le répétons, d'une guerre à outrance contre le produit de nos vignes, contre ce vin si cher aux Vaudois. La Société de tempérance sait comme tout le monde que, pris modérément, il ne peut avoir que d'heureux effets, comme tant d'autres biens que Dieu nous donne ; il lie l'amitié, stimule les forces, entretient la santé et la bonne humeur. Le psalmiste lui-même nous le dit : *Le vin réjouit et soutient le cœur de l'homme.*

« Il n'est pas douteux, lisons-nous dans l'ouvrage d'un célèbre médecin, que le vin ne rende les hommes plus gais, plus dispos, plus spirituels et plus sages. L'expérience prouve que les nations chez lesquelles il croit du bon vin ont plus d'esprit que les peuples qui ne boivent que de la bière. »

Un autre écrivain est persuadé que les Grecs ont été appelés les pères de la sagesse à cause de l'excellence de leur vin, et qu'ils ne perdirent leur ancienne réputation qu'à partir du moment où les Turcs les obligèrent à arracher leurs vignes.

On lit, en outre, dans les *Annales de France*, que l'esprit de la nation française a eu deux éclipses, les vignes ayant été deux fois arrachées, une fois par ordre de l'empereur Domitien et l'autre par celui de Charles IX.

Le tableau que nous offrent les bords riants de notre lac, avec leurs coteaux embellis par la plus noble des plantes cultivées sur notre sol, est vraiment superbe. Ce sont là des richesses que contemple avec une juste satisfaction le vigneron actif et laborieux, mais que ne peuvent apprécier ceux qui passent leurs jours dans l'hébétement de l'ivresse. Non, je ne puis concevoir l'ivrogne en face d'une aussi belle nature, où tout doit tendre à l'adoucissement des mœurs et à l'élévation de la pensée.

L. M.

Savuit sur Lutry, 2 mai 1883.

Monsieur le rédacteur,

Il me souvient d'avoir lu dans votre charmant journal quelques articles concernant les anciennes sociétés militaires ; voici ce que je retrouve dans un registre des procès-verbaux de l'ancienne abbaye de Baulmes :

Du 25^e mars 1767.

La Noble Ancienne Abaye assemblée sous la présidence de Monsieur le Lieutenant De Riaz abbé,

pour vaquer à ses affaires, a décidé que les prix de la ditte Compagnie seront comme suit :

1. Le Roy aura un plat de 3 ₣.
2. Le second un plat de 2 ₣.
3. Huit prenans de deux assiettes chacun, d'une livre pièce.
4. Huit prenans de deux assiettes chacun, de trois quarts pièce.
5. Dix bassins d'une livre et $\frac{1}{4}$ chacun.
6. 10 assiettes d'une livre chacune.
7. 10 assiettes de trois quarts de ₣.
8. 4 Ecuelles de trois quarts pièce, plus pour chaque coup qui sera donné en Cibe on tirera quatre batz.

Du dit Jour 25^e mars 1767.

Par Connaissance d'Abaye, il a été accordé aux Tambours et fifre pour servir et obéir comme il Convient, chacun dix batz.

Comme la vaisselle d'étain était autrefois d'un grand usage, il est probable que ces prix étaient de cette matière ; néanmoins l'original n'en fait pas mention.

Un abonné.

Choses et autres.

Henri Rochefort s'égayé des terreurs qu'inspirent les nihilistes aux personnages politiques chargés d'assister au sacre du czar :

« Personne, dit-il, n'ignore avec quel empressement les personnages invités au couronnement du czar se dérobent à l'honneur de cette cérémonie. On est flatté de la politesse, mais on s'arrange pour être malade ce jour-là. Alexandre III, lui-même, voudrait bien s'excuser. Seulement, il n'a pas encore trouvé son prétexte. Pour le clergé, l'échappatoire est plus simple. Ainsi, le représentant du pape, M. Vannutelli, cardinal, use avec une satisfaction mal déguisée du droit que lui donne la tradition de n'arriver que le lendemain. Ça, c'est agréable. Tous les plaisirs et pas l'ombre d'un danger. D'autres seront présents à l'heure de la messe. Diable ! D'autres à l'heure du repas. Fichtre ! D'autres à l'heure du bal. Oh ! oh ! M. Vannutelli, cardinal, a choisi l'heure de l'extrême-onction. La religion catholique, apostolique et romaine a quelquefois du bon. »

Sarah Bernhard est actuellement en province, où elle jouera dans les villes principales, afin de réparer les brèches énormes faites à sa fortune par ses goûts de luxe, par sa direction de l'Ambigu et par son insouciance des affaires. Les 110 représentations de « *Fédora*, » drame de Sardou, qui viennent de finir, ont rapporté à l'artiste 1000 fr. pendant cent représentations et 1500 fr. pendant les trente dernières. Total : 145,000 fr. Quant à Sardou — sans compter les billets d'auteur, — il a, à 15 %, encaissé 156,000 fr.

Un avocat de Paris vient de recevoir d'un de ses clients, autrefois très riche, mais qui depuis a éprouvé des revers, la curieuse lettre que voici :

« Illustre bienfaiteur, j'ai rêvé l'autre nuit que j'étais en mesure, pour reconnaître vos éloquents services, de vous remettre la somme de 500.000 fr.

Jugez de ma déception à mon réveil. Heureusement qu'il me restait encore un franc, avec lequel j'ai pu acheter un billet de la Loterie des Arts décoratifs. Je vous l'envoie en vous souhaitant de gagner le gros lot de 500,000 francs, ce qui serait l'exacte réalisation de mon rêve. »

Mystification. — Trois étudiants revenant d'une fête de gymnastique, faisaient route, en diligence, avec un gros monsieur d'apparence rustique et dont la physionomie semblait prêter à la charge. Comme les voyageurs étaient descendus pour monter une côte à pied, l'un des étudiants sauta gaiement un fossé sur le bord du chemin; puis, se retournant vers le gros monsieur :

— Sauteriez-vous comme cela, vous? lui demanda-t-il en riant.

L'autre ne répondit rien.

— Je vous en défie bien, continua l'étudiant.

— Alors, je vais essayer, dit le monsieur; mais parions quelque chose: un déjeuner, par exemple.

— Volontiers.

Le gros homme prit son élan au milieu des éclats de rires des spectateurs; il s'élança lourdement, gauchement, mais il franchit le fossé.

L'étudiant paya le déjeuner.

Une heure plus tard, nouvelle côte, nouveau fossé, mais plus large que le premier; nouveau saut de l'étudiant, nouveau défi.

L'autre se fit prier.

— Vous me devez une revanche, lui dit le jeune homme.

— Une revanche, soit; mais parions le dîner.

— Je le veux bien.

Le gros homme parut faire un effort gigantesque. Il s'y reprit à deux fois, mais il sauta encore.

Ces exercices se répétèrent encore plusieurs fois pendant le trajet. A la fin, le gros monsieur franchissait des fossés de 6 mètres de large.

L'étudiant était exténué, dépité, furieux.

— Monsieur, lui dit son adversaire en prenant congé de lui, je vous remercie de m'avoir si bien nourri durant ce petit voyage, et j'espère que vous voudrez bien assister à l'une de nos représentations.

— A quelle représentation?

— Je fais partie du cirque Rancy, et je jouerai ces jours-ci.

— Alors, vous m'avez trompé?

— Un peu... au commencement. Dame, j'ai voulu faire comme chez mon maître, de plus fort en plus fort.

L'autre jour M. du Bois, voyageur de commerce bien connu dans la contrée, se trouvait dans une des auberges de Villars-Burquin, et, avant de se mettre à table, demandait qu'on lui préparât un char pour le conduire à Grandson.

L'aubergiste va chez une de ses connaissances et lui demande tout familièrement, s'il n'aurait pas un char prêt dans une heure pour conduire du Bois à Grandson.

— C'est en règle, dans une heure je suis devant ta pinte avec mon char.

Notre voyageur et son brave pintier fumaient leur grandson en humant leur tasse, lorsqu'ils entendirent un char s'arrêter devant l'auberge.

Tous deux de s'empresser de sortir pour ne pas faire attendre leur brave voiturier.

Arrivés sur le seuil, que trouvent-ils? Un superbe char à échelles, chaînes pour serrer les châtons, sabots pour la descente et le tout attelé de deux forts chevaux du pays.

Etonnement général: le brave voiturier improvisé avait confondu du Bois avec du bois, et s'imaginait devoir conduire à Grandson un bon moule de fayard.

Que faire après une méprise pareille? L'automédon rentra sa cavalerie, puis chacun s'en fut à la pinte boire un bon doigt, et le voyageur du Bois en fut quitte pour redescendre *pedibus ac jambis* et partir avec un train plus tard qu'il ne l'aurait désiré.

Batollion et lo tsin.

Quand l'est qu'on vâo féré pliési à cauquon, on lâi braguè cein que lâi appartient, quand bin la mâiti dâo teimps on s'ein tsau atant què dè sa premire tsemise. — « Eh! quinna galéza bouébeta vo z'âi quie, Fanchette, a-t-on rein z'âo z'u vu de pe brâvo! » où-t-on derè de 'na bouéba qu'a petétre onna tignasse rossetta, on ge vâiron et onna frimousse plieinna dè neinteliès. Mâ cein fâ pliési à la mère, et que volliâi-vo? on est dinsè fé: on âmè gaillâ ourè derè dâo bin dè cein que vo tint dè prés, et on est pe vite disposâ à fère on serviço à ecliâo que vo z'einmiellont dinsè qu'à ecliâo que font lè potus, quand bin on sâ que soveint ecliâo gaillâ tant dâo que vo bragont tant, ne sont què dâi jésuïstres que vo griffont per derrâi et que sè moquont dè vo coumeint dè l'an 40. Mâ lè bougro sont retoo, quand l'ont fauta d'ouquiè, vo bragont voutrè z'einfants, voutrè n'appliâ, voutrè z'ermaillès, voutrè tsamps; braguériont mémameint voutron crâo à verain se ne trovâvont rein d'autro, et lè dzeins que sont tot coumeint lè motsès qu'on preind pe facilaimeint avoué dâo mâ qu'avoué dâo venégro, sè laissent preindre pè ecliâo ballès parolès, tant l'est verè que le font pliési, quand bin le ne sariont què dâi meintès.

Batollion, lo carbatier, amenâvè l'édhie à son moulin pè son boutafrou et lè dzeins lâi allâvont què tsi Grindzot, que lè remaôfâvè adé. On dzo, ein hivaï, traï lurons dâo défrou que passâvont pè lo veladzo, alliront bâirè ouquiè à la pinta, et coumeint fasâi frâi, sè mettiront dècoutè lo fornet, iò sè trovâvè dza on gros tsin qu'étâi quie étâi. Batollion arrevè po lè servi et vint djasâ on bocon avoué leu.

— Eh! la balla bite, se fe ein vayeint lo tsin que n'avâi pas onco apéçu; n'é jamé vu on asse biau péladzo, ni d'asse galézès z'orolliès. Tonaire dâi z'ilès, lo biau surtan! Dè iò l'âi-vo, se fe à ion dè ecliâo z'étrandzi que caressivè lo tsin?

— N'est pas min, se repond.

— Dâi ètrè on bon tsin dè garda, se repreind lo carbatier. T'einlévâi, la balla quia. Ete metcheint à l'atatsè? se fâ à ion dâi dou z'autro.

— Cé tsin ne m'appartint pas, se repond.

— Oui, oui, oui, mon bon, se fâ Batollion ein ta-